

Après trois réunions en janvier entre la direction et les organisations syndicales du géant verrier [ARC FRANCE](#) / T : 03.21.95.46.47, un accord autour d'une hausse salariale de 4% et 300 euros de prime a été signé dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Plusieurs représentants syndicaux estiment que c'est un niveau rarement atteint, surtout sans mouvements sociaux. www.arc-intl.com